

AU SOMMAIRE

ÉDITO

Gouvernance, inclusion et crises : pourquoi ce bulletin maintenant ?

ANALYSE THÉMATIQUE

Priorités du conseil agricole : Quelles priorités pour le conseil agricole en AOC face aux crises mondiales ?

REGARD CROISÉ

Fora Nationaux de Conseil Agricole : état des lieux en AOC

ACTUALITÉS & AGENDA

Foras nationaux de conseil agricole, Lancement de la boîte à outils AGRIPath, agenda T3 2026

INITIATIVES & PROJETS

Femmes et Conseil en Agroécologie : Quelle place pour la femme ? Focus sur 3 initiatives régionales

OUTILS & RESSOURCES

LE BULLETIN DE VEILLE ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



DOSSIER DU NUMÉRO

GOUVERNANCE ET INCLUSION DU CONSEIL AGRICOLE

Ce premier numéro inaugure le Bulletin de Veille du RESCAR-AOC pour l'année 2026, élaboré dans le cadre du Projet DésIRA+AO (Development Smart Innovation through Research in Agriculture). Ce projet vise à accompagner les exploitations familiales dans une transition agroécologique conciliant performances économiques, sécurité alimentaire, résilience et préservation de l'environnement. Ce bulletin explore le thème de la **Gouvernance et de l'Inclusion**, socle fondamental de tout système de conseil agricole performant et équitable.

Trois questions structurent ce numéro :

- Quelles priorités pour le conseil agricole en AOC face aux crises mondiales ?
- État des lieux en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Quelle place pour la femme dans les transitions agroécologiques en cours ?



Gouvernance, inclusion et crises : pourquoi ce bulletin maintenant ?

En Afrique de l'Ouest et du Centre, 52,7 millions de personnes font face à l'insécurité alimentaire aiguë. Des millions de paysans produisent sans conseil adapté, des milliers de conseillers agricoles travaillent sans réseau, sans ressources, souvent sans reconnaissance. Ce bulletin explore ces défis pour et propose des solutions.

Depuis plus d'une décennie, le RESCAR-AOC œuvre pour que le conseil agricole soit adapté à la demande et qu'il contribue au développement en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). Notre ambition est claire : bâtir un système de conseil agricole régional performant, inclusif et résilient - capable de tenir face aux crises climatiques, sécuritaires et économiques qui secouent notre région.

Ce bulletin trimestriel est l'une des réalisations phares du Plan d'Action Triennal (2026-2028) du RESCAR-AOC dans le cadre du Projet DéSIRA+AO, financé par l'Union Européenne. DéSIRA+AO vise à accompagner les exploitations familiales dans une transition agroécologique alliant performance économique, sécurité alimentaire et résilience climatique. Ce bulletin en est la vitrine de partage des connaissances et des expériences à l'échelle régionale.

Ce premier numéro pose les fondations de cette ambition. Il interroge la gouvernance de nos systèmes de conseil : comment les fora nationaux (FONSCAR au Burkina Faso, NIFAAS au Nigeria, FOCARCI en Côte d'Ivoire, et leurs homologues dans toute la région) peuvent-ils devenir de véritables leviers de transformation ?

Ce bulletin s'adresse à vous, acteurs du conseil agricole en AOC : conseillers de terrain ; responsables de fora nationaux ; chercheurs, membres des SNRA ; décideurs politiques, ministères en charge de l'Agriculture ; représentants d'organisations paysannes. Il vous appartient. Il a besoin de vos contributions, de vos expériences, de vos débats.

En ces temps d'incertitude, la connaissance partagée est une arme. Ce bulletin en est le vecteur. Bienvenue dans le N°001.

Mme Gifty NARH / GUIELLA | Présidente du Conseil d'Administration RESCAR-AOC

Ouagadougou, septembre 2026



ANALYSE THÉMATIQUE Priorités du conseil agricole : Quelles priorités pour le conseil agricole en AOC face aux crises mondiales ?

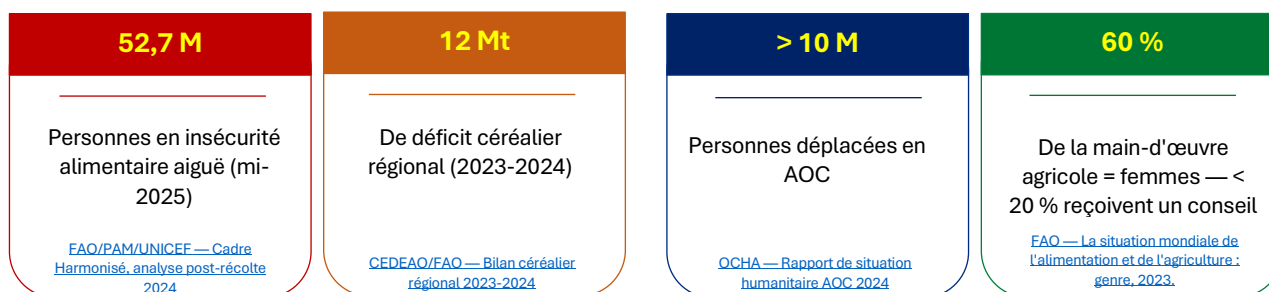
2.1 Des crises qui frappent durement : pourquoi 2026 change la donne

En 2026, les producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre produisent dans des conditions de plus en plus difficiles : effets des changements climatiques, hausse des coûts des intrants de production, etc. Dans le Sahel central, des millions de familles ont fui leurs terres à cause des violences. Les services de conseil agricole ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement de ces personnes déplacées qui tentent de reconstruire leurs vies

loin de leurs terres d'origine. Cependant, la fourniture des services de conseil agricole semble peu adaptée à la situation (nombre limité de conseillers agricoles, accès difficile à certaines zones, faible sensibilité du conseil agricole aux situations de conflit, etc).

C'est dans ce contexte que le RESCAR-AOC à travers ce bulletin de veille pose la question de réflexion sur les priorités du conseil agricole face aux crises mondiales.

Insécurité alimentaire en AOC _ Chiffres clés 2024-2025



La crise alimentaire régionale a atteint des sommets historiques. Selon le Cadre Harmonisé de fin 2024, 3,4 millions de personnes se trouvent en phase d'urgence alimentaire (IPC Phase 4), principalement concentrées dans le Sahel central. Cette situation est aggravée par les effets du changement climatique : les inondations de 2024 ont directement affecté six millions de personnes en AOC, tandis que la sécheresse frappe de plein fouet les zones arides du Sahel. La campagne agricole 2023-2024 s'est soldée par un déficit céréalier de 12 millions de tonnes, avec une disponibilité par habitant en recul de 2 % par rapport à l'année précédente.

À ces crises s'ajoute l'instabilité sécuritaire persistante dans le Sahel central. Les agents de vulgarisation ne peuvent plus accéder à de larges pans du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du bassin du lac Tchad. Des « déserts de conseil » se forment précisément là où les populations agricoles sont les plus vulnérables. Enfin, la hausse spectaculaire des prix des intrants importés - engrais chimiques et semences améliorées - depuis 2022 a fragilisé les modèles économiques des petits producteurs, rendant urgente l'adaptation des approches de conseil vers plus d'autonomie et d'agroécologie.

2.2 Que dit la littérature récente sur les priorités du conseil agricole en AOC ?

La production de connaissances sur le conseil agricole en AOC a connu une accélération notable entre 2022 et 2025, portée principalement par le projet ACOTAF (CIRAD/IRAM/Inter-Réseaux/RESCAR-AOC) et les programmes FSRP/PRSA. Ces travaux font

émerger un consensus autour de cinq priorités stratégiques interdépendantes.

Première priorité, la transition agroécologique s'impose comme la réponse la plus pertinente aux crises multidimensionnelles. Le [policy brief ACOTAF](#) de 2023 note que des efforts croissants

sont engagés pour promouvoir l'agroécologie comme alternative aux approches de la révolution verte, mais que les résultats restent fragiles et les changements d'échelle encore rares. Les systèmes de conseil manquent d'outils et de formations pour accompagner efficacement ces transitions. Plusieurs programmes régionaux ont néanmoins engagé cette transformation entre 2022 et 2025 : le projet SustainSahel (Banque mondiale/CORAF, 2022-2026) appuyant la diffusion de pratiques agroécologiques résilientes dans six pays sahéliens ; le projet RADiUS (CORAF/UE, 5 millions d'euros, 2024-2028) dédié à l'agroécologie dans cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal) ; et les composantes « conseil agroécologique » du FSRP/PRSA dans huit pays. Ces initiatives confirment que le conseil en agroécologie exige des méthodes participatives, des conseillers formés et un ancrage territorial solide.

Deuxième priorité, la digitalisation des services de conseil : le programme FSRP/PRSA (Programme de Résilience du Système Alimentaire), mis en œuvre dans huit pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad), place le conseil numérique au cœur de sa stratégie. La phase FSRP-3, approuvée pour le Sénégal avec 200 millions USD en janvier 2024, en est le volet le plus récent. La cartographie réalisée par le CORAF et le RESCAR-AOC a recensé les méthodes et outils innovants dans 13 pays, confirmant un potentiel considérable mais aussi des inégalités d'accès persistantes.

Troisième priorité, le renforcement institutionnel des systèmes de conseil. Sans cadre institutionnel stable - fora nationaux fonctionnels, politique nationale de conseil, financement public dédié - les innovations ne passent pas à l'échelle. Le diagnostic AFAAS (2024) montre que les pays dotés d'un forum national actif présentent une couverture en services de conseil supérieure de 40 % en moyenne par rapport aux pays sans coordination institutionnelle.

Quatrième priorité, l'adaptation au changement climatique via des services de conseil intégrant la gestion de l'eau, les semences adaptées et les alertes précoces. Le GIEC ([Rapport de synthèse, 2023](#)) établit que les températures au Sahel augmentent 1,5 fois plus vite que la moyenne mondiale. Un conseil agricole qui n'intègre pas le changement climatique est aujourd'hui incomplet et potentiellement dangereux pour les exploitations familiales.

Cinquième priorité, l'inclusion des femmes et des jeunes. La FAO ([SOFA 2023](#)) estime qu'un accès égal des femmes aux ressources agricoles, dont les services de conseil, permettrait d'augmenter leurs rendements de 20 à 30 %, réduisant le nombre de personnes souffrant de la faim de 100 à 150 millions dans le monde. Malgré ce constat, les femmes ne représentent que 18 à 25 % des bénéficiaires du conseil en AOC (indicateur ODD 5.a.2) - une priorité autant de justice que d'efficacité agricole.

2.3 Orientations stratégiques du RESCAR-AOC pour la réforme du conseil agricole

Sur la base des défis et des priorités actuelles du conseil agricole en AOC, le RESCAR-AOC repose sa stratégie de réforme du CA sur quatre orientations stratégiques majeures, complémentaires et cohérentes avec les priorités régionales de la CEDEAO (ECOWAP) et du PDDAA (CAADP).

Orientation 1 - Un conseil agricole à la hauteur des crises

Les crises que traverse la région imposent une refondation des approches de conseil. Les dispositifs actuels, construits pour des contextes stables, ne sont plus adaptés. Le

RESCAR-AOC milite pour un conseil agricole dynamique, capable d'opérer en zones de conflit à travers la mobilisation des TIC et de l'IA, intégrant systématiquement les dimensions climatiques et nutritionnelles, et articulé avec les mécanismes d'alerte précoce régionaux tels que la [salle de veille AGRHYMET/CCR-AOS](#), récemment opérationnelle pour 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Orientation 2 - Des fora nationaux comme ossature institutionnelle du conseil agricole aux niveaux nationaux

Les fora nationaux qui sont des plateformes multi-acteurs aux niveaux nationaux, réunissant l'ensemble des parties prenantes des services de conseil agricole ont un rôle important à jouer dans la dynamique de réforme du conseil agricole. Ils sont les cadres propices pour une bonne coordination entre les acteurs du conseil agricole, une planification et mise en œuvre concertées dans la fourniture des services de conseil agricole dans les pays. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet DésIRA+AO, le RESCAR-AOC a prévu des actions en lien avec la dynamisation de certains fora et la création d'autres. Ces actions seront conduites en se basant sur [la stratégie de mise en place et de dynamisation des fora nationaux](#) que le RESCAR-AOC a co-élaboré, avec le CIRAD et la CEDEAO, en cours de finalisation, qui servira de référentiel régional pour la création ou la dynamisation d'un forum national.

Orientation 3 - Un conseil inclusif pour les femmes et les jeunes

Les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre agricole en AOC mais restent massivement exclues des services de conseil. Le programme FSRP par exemple cible 40 % de femmes parmi ses bénéficiaires, mais a atteint seulement 35 % en 2024. La FAO mesure cet écart via l'indicateur ODD 5.a.2 (proportion des femmes parmi les bénéficiaires des services de vulgarisation), qui stagne entre 18 et 25 % dans la plupart des pays d'AOC (SOFA 2023). Un conseil structurellement inclusif permettrait non seulement d'atteindre ces cibles, mais de les dépasser - à condition de déployer des dispositifs spécifiquement conçus pour et avec les femmes.

Orientation 4 - Un financement pérenne, moins dépendant des projets

La dépendance aux financements de projet à durée limitée fragilise structurellement les systèmes de conseil en AOC. La Policy Brief du projet ACOTAF aborde cette insuffisance.

[Policy Brief : Le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest](#)

REGARD CROISÉ *Fora Nationaux de Conseil Agricole : Connaissance, importance et état des lieux en AOC*

3.1 Qu'est-ce qu'un Forum National de Conseil Agricole ?

Selon la définition retenue par le RESCAR-AOC, **le forum national de conseil agricole est une plateforme de concertation nationale regroupant les acteurs de tous les secteurs œuvrant dans les services de conseil agricole, destinée à favoriser le partage d'expériences, la création de synergies entre les acteurs et la mutualisation, afin de mieux accompagner les producteurs sur le terrain suivant la diversité de leurs besoins** (Inter-réseaux, 2019b).

Le forum poursuit une dizaine d'objectifs complémentaires, parmi lesquels assurer l'accès aux services de conseil agricole (SCA) au dernier kilomètre, appuyer l'État dans l'orientation stratégique et la régulation du

secteur, renforcer la coordination entre acteurs, améliorer la qualité et la professionnalisation des services, et encourager l'innovation et la digitalisation du conseil. Concrètement, son rôle se décline en quatre axes : accompagner les producteurs vers des systèmes agricoles modernes et durables, développer et encadrer les SCA par la définition d'orientations stratégiques, coordonner les acteurs du secteur, et porter un plaidoyer fondé sur des données probantes.

3.2 Pourquoi les fora nationaux sont-ils essentiels ?

L'agriculture mobilise près de 60 % de la population active en Afrique de l'Ouest et du Centre et contribue à près de 35 % du PIB régional ; elle fournit environ 80 % des besoins alimentaires pour près de 300 millions de personnes dans la région ouest-africaine (CEA,

2012). Dans ce contexte, le conseil agricole demeure un levier déterminant, mais son offre reste insuffisante en quantité comme en qualité.

Le rapport de capitalisation du RESCAR-AOC (avril 2026) souligne que dans un contexte de pluralité des acteurs, l'État seul ne peut plus assurer la coordination et le contrôle des services de conseil. Le forum national apparaît alors comme un dispositif complémentaire qui accélère l'innovation et améliore la prise de décision grâce à sa proximité avec les acteurs de terrain, permet de prioriser et résoudre les problématiques urgentes, et constitue un allié stratégique de l'État dans la structuration du secteur.

La réussite d'un forum dépend de plusieurs facteurs clés identifiés par l'étude : un leadership porté par des « champions » capables de mobiliser acteurs et ressources, l'appropriation du forum par ses membres, un mécanisme de financement durable, une gouvernance transparente et inclusive, ainsi qu'une communication efficace, y compris avec les autres pays.

À l'échelle mondiale, on recense plus d'une centaine de fora, dont plus d'une trentaine en Afrique (RESCAR-AOC, 2024b). En Afrique de l'Ouest et du Centre, ces fora nationaux sont rattachés au RESCAR-AOC, lui-même affilié à l'AFAAS au niveau continental et au GFRAS au niveau mondial.

3.3 État des lieux en Afrique de l'Ouest et du Centre

L'étude de capitalisation du RESCAR-AOC s'est appuyée sur une enquête menée auprès de treize personnes ressources - sept experts du conseil agricole et six présidents de fora nationaux - dans huit pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal, Cameroun et République Démocratique du Congo.

L'étude constate que les fora du Bénin et du Nigéria bénéficient d'un solide ancrage institutionnel, la collaboration avec leur ministère de l'Agriculture renforçant leur

légitimité et leur capacité d'action. D'autres fora rencontrent davantage de difficultés à établir une collaboration durable avec les institutions publiques. Fait notable souligné par les auteurs : même les fora bien ancrés institutionnellement font face aux mêmes difficultés de fonctionnement que les autres - ce qui suggère que la qualité du leadership, la clarté des rôles et la capacité à mobiliser les acteurs clés comptent davantage que le seul statut institutionnel.

Au Bénin, le forum participe à l'évaluation et à l'élaboration des stratégies nationales de conseil agricole et a introduit de nouvelles méthodes, dont le conseil à l'accès aux marchés, le conseil agricole intégré et le modèle TSG (Tem Sesiabun Gorado). Au Burkina Faso, le forum a contribué à l'élaboration du guide national des méthodes et outils de conseil et de vulgarisation agricole, à la capitalisation d'approches d'agribusiness telles que RuralInvest, les Pôles d'Entreprises Agricoles, 2SCALE et VBA, et alimente une base de données des agents vulgarisateurs et conseillers agricoles du pays. Au Nigéria, le forum a organisé la 6^e édition de la Semaine africaine de vulgarisation agricole en 2023 et participé à celle de 2025 au Malawi, rédigé la première politique nationale de vulgarisation agricole, facilité le dialogue politique sur l'agriculture climato-intelligente et renforcé les capacités des acteurs sur les technologies de l'information et de la communication. En Côte d'Ivoire, le forum a mis en place des plateformes d'innovation avec des impacts socio-économiques significatifs pour les filières concernées.

L'étude regroupe les difficultés rencontrées en cinq catégories : des défis institutionnels et de gouvernance (faible mobilisation des acteurs, engagement politique insuffisant) ; des défis financiers (absence de modèle économique durable, forte dépendance aux financements de projets) ; des défis de mobilisation des acteurs (difficulté à démontrer rapidement les bénéfices concrets du forum) ; des défis de communication et de visibilité ; et des défis structurels propres au secteur agricole, notamment l'insuffisance des services de vulgarisation dans certaines zones pour des raisons sécuritaires.

3.4 Recommandations pour renforcer les fora nationaux en AOC

S'appuyant sur les enseignements de l'étude, le RESCAR-AOC formule des recommandations à trois niveaux. Pour les fora déjà en fonctionnement, il s'agit de développer le réseautage entre acteurs, de renforcer les partenariats institutionnels avec les ministères de l'Agriculture et les institutions de recherche, de décentraliser les actions via des fora régionaux, et de diversifier les sources de financement (cotisations des membres, partenariats).

Pour les fora en souffrance nécessitant une redynamisation, l'étude recommande

d'identifier et d'impliquer les acteurs clés aux niveaux national et régional, de consolider la structuration juridique (formalisation, bureau permanent), de se doter d'un plan stratégique sur au moins cinq ans, et de renforcer le plaidoyer et la communication.

Pour la mise en place de nouveaux fora, le RESCAR-AOC s'appuie sur son document stratégique de 2024 et recommande de réaliser au préalable un état des lieux approfondi du système de conseil agricole existant, de prioriser des actions clés et visibles dès le démarrage, de promouvoir une participation large et inclusive, et de décentraliser les activités du forum dès sa conception.

En savoir plus : [Accédez au rapport de capitalisation des expériences des fora nationaux de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre](#)

ACTUALITÉS ET AGENDA RÉGIONAL *Ce qui s'est passé · Ce qui se prépare en AOC*

4.1 Actualités

Le RESCAR-AOC engage la dynamisation de fora nationaux dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest

Togo, Niger, Gambie, Côte d'Ivoire, Burkina Faso : le réseau amorce une nouvelle étape de son ancrage national dans le cadre du projet DésIRA+AO

Le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) franchit une nouvelle étape dans le renforcement de son ancrage national. Dans le cadre du projet DésIRA+AO, le réseau accompagne désormais la création et la dynamisation de fora nationaux de conseil agricole dans cinq pays : le Togo, le Niger, la Gambie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Les fora nationaux sont des structures membres du RESCAR-AOC. Ce sont des espaces multi-acteurs qui favorisent le partage d'expériences, la création de synergies entre les acteurs du

conseil agricole et la mutualisation des ressources, au bénéfice des producteurs sur le terrain. Certains de ces fora sont aujourd'hui bien établis, d'autres restent à consolider, et quelques-uns doivent encore être créés, d'où l'importance de l'appui apporté par le RESCAR-AOC à travers DésIRA+AO.

Cette dynamique s'inscrit dans l'axe stratégique du réseau consacré au renforcement institutionnel : au-delà de l'extension géographique du RESCAR-AOC vers de nouveaux pays, notamment anglophones et lusophones, il s'agit de consolider le membership du réseau afin que ces plateformes s'affirment comme des acteurs de référence du conseil agricole dans leurs pays respectifs et comme des relais privilégiés pour la promotion de l'agroécologie.

Les premières actions avec les plateformes des cinq pays ont déjà démarré, à travers des rencontres en ligne organisées avec les parties prenantes nationales. Ces échanges ont permis

de poser les bases du travail à venir avec chaque forum.

La prochaine étape sera consacrée à des **ateliers de dynamisation**, organisés au niveau national. Ces ateliers permettront de faire le point sur le fonctionnement de chaque plateforme, d'identifier les besoins spécifiques et de définir des plans d'action pour renforcer leur caractère participatif, inclusif et durable.

À terme, ces fora dynamisés deviendront des cadres d'échange actifs, notamment à travers la mise en place de groupes techniques nationaux dédiés au conseil en agroécologie.

Cette action est mise en œuvre dans le cadre du projet DésIRA+AO, qui vise à accompagner les exploitations familiales dans une transition conciliant performances économiques, sécurité alimentaire, résilience et préservation de l'environnement.

Lancement de la boîte à outils AgriPath pour les services de conseil agricole numérique

Le projet AgriPath, porté en collaboration avec la Fondation Grameen et ses partenaires, vient de lancer sa boîte à outils dédiée aux services de conseil agricole numérique (SCAN). Cette plateforme traduit des années de recherche et d'expérience de terrain en recommandations concrètes, destinées aux gouvernements, aux prestataires de services de vulgarisation et de conseil, aux organisations de développement, aux chercheurs, aux développeurs de technologies et aux acteurs du secteur privé engagés dans le renforcement du conseil agricole numérique.

Plutôt qu'un simple répertoire de publications, AgriPath SCAN propose un ensemble interconnecté d'outils pratiques : cadres de référence, listes de contrôle, guides de mise en œuvre, ressources d'aide à la décision et études

de cas. La navigation a été conçue pour s'adapter aux besoins de chacun, que l'on conçoive un nouveau programme de conseil numérique, que l'on renforce un service existant, ou que l'on explore des approches de vulgarisation numérique fondées sur des données probantes.

La boîte à outils aborde un large éventail de thématiques : la conception de services numériques, le choix des canaux de diffusion, les approches sensibles au genre, le renforcement des réseaux d'agents de vulgarisation, les sciences comportementales au service de l'adoption, la viabilité financière, le déploiement à grande échelle et le suivi-apprentissage. Ensemble, ces ressources accompagnent les organisations à chaque étape du cycle de vie d'un service de conseil agricole numérique.

En tant que partenaire du consortium, le GFRAS a contribué activement à l'élaboration de la boîte à outils et a piloté la conception de l'outil consacré aux **partenariats public-privé (PPP) dans les services de conseil agricole numérique**.

Pour toucher le plus grand nombre de praticiens, la boîte à outils AgriPath SCAN est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Ce lancement marque une avancée importante vers des services de conseil agricole numérique fondés sur des données probantes et centrés sur les besoins des agriculteurs. En réunissant des conseils pratiques, des approches éprouvées et les enseignements du projet AgriPath, cette boîte à outils donne aux praticiens les moyens de renforcer leurs systèmes de conseil numérique et d'en améliorer l'impact pour les communautés agricoles. Source : GFRAS, juillet 2026 [AgriPath](#)

4.2 Agenda régional

Date	Lieu	Événement	Organisateur
15–18 sept. 2026	Accra, Ghana	ACA Annual Cashew Conference & Expo — filière anacarde, transformation, intégration régionale	African Cashew Alliance / TCDA / MoFA
24–25 sept. 2026	Abidjan, Côte d'Ivoire	1 ^{re} édition du Forum régional sur l'eau en Afrique de l'Ouest (FREAO)	CEDEAO / UEMOA / CILSS
28–29 sept. 2026	Abeokuta, Nigeria	Conférence finale du projet AGRECOFARM — « Advancing Agroecology Education: Future Opportunities for Africa »	AGRECOFARM / FUNAAB (co-financé UE)
8–10 oct. 2026	Abidjan, Côte d'Ivoire	West Africa Agrofood / Côte d'Ivoire Food Expo — agriculture, transformation, emballage	Fairtrade Messe
12–14 oct. 2026	Abidjan, Côte d'Ivoire	Africa Crop Forum 2026 — systèmes de cultures résilients au climat	WAVE Research / Crop Science Centre / Cambridge Africa
19–23 oct. 2026	Freetown, Sierra Leone	MITA 2026 — Marché des Innovations et Technologies Agricoles : productions animales et systèmes intégrés agriculture–élevage–aquaculture	CORAF
16sept-9dec	Zoom	Série de webinaires mondiaux AERAS : La transition agroécologique par la vulgarisation	GFRAS



5.1 Un constat régional alarmant : les femmes, premières productrices, dernières conseillées

Les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, et produisent une large part des cultures vivrières qui alimentent les marchés locaux. Pourtant, elles reçoivent une fraction nettement inférieure des services de conseil agricole disponibles dans la région. Cet écart colossal n'est pas le fruit du hasard : il résulte de contraintes structurelles profondes qui se renforcent mutuellement.

Le rapport de la FAO sur la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires (2023) documente que les inégalités d'accès aux ressources agricoles - dont les services de

vulgarisation - engendrent un écart de productivité de 24 % entre agricultrices et agriculteurs, à taille d'exploitation égale, et que ces disparités ont très peu reculé au cours de la dernière décennie malgré les engagements politiques affichés. Les normes discriminatoires liées au genre, qui restreignent la mobilité des femmes et leur accès aux services de vulgarisation et à l'information, constituent des obstacles structurels persistants.

Source : FAO (2023). *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome : FAO. openknowledge.fao.org

LES OBSTACLES STRUCTURELS À L'ACCÈS DES FEMMES AU CONSEIL AGRICOLE EN AOC

1. Mobilité réduite : les normes sociales limitent la capacité des femmes à se déplacer pour accéder aux sessions de conseil ou aux marchés où les conseillers opèrent.
2. Accès limité à la terre : sans titre foncier, les femmes n'ont pas accès à de nombreux services d'appui liés à la propriété ou à l'investissement agricole.
3. Insuffisance de conseillères femmes : dans de nombreux pays d'AOC, moins de 25 % des agents de vulgarisation sont des femmes, rendant le conseil culturellement difficile d'accès.
4. Charge de travail domestique : les femmes cumulent travail agricole et travail domestique non rémunéré, laissant peu de temps pour les formations et réunions de conseil.
5. Barrière numérique : les femmes rurales sont moins équipées en téléphones mobiles et moins familiarisées avec les plateformes numériques de conseil.
6. Accès limité au crédit : les femmes rurales font face à des obstacles structurels pour accéder au financement agricole - absence de titre foncier servant de garantie, exclusion des coopératives de crédit traditionnelles, et formulaires inadaptés aux niveaux d'alphabétisation. Ces contraintes limitent leur capacité à financer les transitions agroécologiques. (Source : FAO, 2023 ; Banque mondiale, 2014)



5.2 Initiative 1 - Le projet ACOTAF : intégrer le genre dans les transitions agroécologiques

Le projet ACOTAF (2022-2025), mis en œuvre par le consortium CIRAD/IRAM/Inter-Réseaux/RESCAR-AOC avec le financement du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE, France), constitue le cadre analytique le plus récent et le plus complet pour comprendre la place des femmes dans le conseil agroécologique en AOC. À travers une étude thématique spécifique sur le genre et les transitions agroécologiques, ACOTAF a mené des recherches diagnostiques au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée et Niger.

L'étude menée par l'IRAM et le RECA au Niger ([Femmes, rapports de genre et agroécologie au Niger](#), janvier 2024) illustre les enjeux régionaux : les femmes sont à la fois des actrices centrales des transitions agroécologiques et des victimes de l'inadaptation des services de conseil existants. Elles restent structurellement sous-

desservies par les dispositifs en place, qui ne tiennent pas suffisamment compte de leurs contraintes spécifiques de mobilité, de temps et d'accès aux ressources.

La [synthèse transnationale du projet](#) (Rigourd & Djamen, novembre 2022) identifie plusieurs leviers pour mieux intégrer les femmes dans le conseil agroécologique : adapter les contenus aux pratiques féminines (conservation des sols, jardinage maraîcher, élevage de basse-cour), ajuster les horaires et les lieux de conseil, diversifier les formats d'apprentissage, et former davantage de conseillères capables de toucher les femmes productrices là où elles se trouvent.

Sources : IRAM/RECA (2024), *étude thématique ACOTAF Niger*, [reca-niger.org](#) · Rigourd C. & Djamen P. (2022), *synthèse transnationale ACOTAF*, [rescar.org](#)

5.3 Initiative 2 - L'Association La Saisonnière (Burkina Faso) : femmes, agroécologie certifiée et conseil entre pairs

Fondée sous forme de groupement en 2003 à Ouagadougou par Sophie Sedgho, professeure de sciences naturelles retraitée, [L'Association La Saisonnière](#) est devenue l'une des références régionales en matière d'agriculture agroécologique gérée par des femmes. L'association coordonne aujourd'hui trois sites agroécologiques certifiés en Agriculture Biologique selon le Système Participatif de Garantie (SPG), et anime un réseau de sept organisations engagées en agroécologie dans les zones périurbaines de Ouagadougou. Sophie Sedgho est également vice-présidente du Conseil National de l'Agriculture Biologique du Burkina Faso (CNABio).

Le modèle de La Saisonnière repose sur un principe de conseil entre pairs : ce sont les

femmes agricultrices les plus expérimentées qui transmettent les savoirs agroécologiques aux nouveaux membres, avec l'appui technique ponctuel de conseillers formés. Cette approche horizontale surmonte plusieurs obstacles structurels : elle se déroule en langues locales, sur les sites de production (évitant les déplacements), et à des horaires adaptés aux contraintes des femmes. La certification SPG garantit la qualité des productions tout en valorisant économiquement le travail agroécologique des femmes.

Zone : Ouagadougou et zones périurbaines, Burkina Faso | Portée : 7 organisations membres, 3 sites certifiés | Contact : saisonniere@gmail.com · CNABio Burkina Faso

5.4 Initiative 3 - Projet Action Climatique Féministe en Afrique de l'Ouest (ACF-AO, Côte d'Ivoire)

[Le Projet « Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest » \(ACF-AO\)](#), mis en œuvre de mars 2023 à juin 2026 en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Togo et en Guinée-Bissau, vise à renforcer la résilience des communautés côtières et insulaires face au changement climatique, avec un accent particulier sur les femmes rurales et les jeunes. Financé par Affaires mondiales Canada et piloté en Côte d'Ivoire par SUCO et INADES-Formation Secrétariat Général, il intègre explicitement le conseil en agroécologie comme outil de renforcement des capacités des femmes pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Le projet forme des femmes leaders communautaires issues des communautés, qui assurent ensuite un rôle d'agents de diffusion de pratiques agroécologiques adaptées au changement climatique. Cette approche démontre que les femmes forment les meilleures ambassadrices du conseil agroécologique dans leurs communautés, à condition d'en recevoir elles-mêmes une formation de qualité.

Zone : Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Guinée-Bissau | Partenaires : SUCO, INADES-Formation, Inter Pares | Financement : Affaires mondiales Canada | Plus d'infos : inadesformation.net

5.5 Pour un conseil agricole véritablement inclusif : état des lieux et recommandations

Malgré les engagements politiques affichés depuis une décennie, les indicateurs de prise en compte du genre dans les systèmes de conseil agricole en AOC restent préoccupants. La FAO dispose d'un indicateur spécifique : dans son cadre de surveillance de l'égalité des genres ([SOFA 2023](#)), elle mesure via l'ODD 5.a.2 la part des femmes parmi les bénéficiaires des services de vulgarisation. En AOC, cet

indicateur stagne entre 18 et 25 % selon les pays, loin des objectifs de 40 % du FSRP et de 50 % prônés par l'AFAAS. Cette stagnation traduit non pas un manque de volonté mais une insuffisance de stratégies concrètes, financées et évaluées. Les recommandations suivantes s'appuient sur les leçons des trois initiatives décrites dans cette section et sur les travaux du projet ACOTAF.

Recommandations pour un conseil agricole inclusif des femmes en AOC

- Fixer un objectif contraignant de 40 % de femmes parmi les bénéficiaires des services de conseil agricole financés par les programmes et les projets nationaux, avec des mécanismes de suivi rigoureux.
- Former et déployer des conseillères agricoles femmes en priorité dans les zones où leur présence est inférieure à 25 % du total des agents.
- Adapter les formats de conseil aux contraintes des femmes : sessions en langues locales, horaires compatibles avec les responsabilités domestiques, sessions sur les sites de production, etc.
- Documenter et diffuser les modèles de conseil entre pairs féminins, pour favoriser leur réplcation dans toute l'AOC.
- Travailler à ce que les fora nationaux à l'horizon 2028 aient à minima 30 % de femmes dans leurs instances de gouvernance, avec une cible de 40 %

Fiche technico-pratique : APICHI, bioprotecteur naturel pour la gestion des bioagresseurs – Niger

Cette fiche présente l'APICHI, un biopesticide naturel (ail, gingembre, piment) pour lutter contre les bioagresseurs des cultures. Élaborée avec chercheurs, services techniques et producteurs, elle détaille la fabrication, l'application et les précautions. Destinée aux producteurs et conseillers agricoles.

 **Accéder au rapport :** [Télécharger la ressources](#)

Guide national de méthodes et outils de conseil agricole - Burkina Faso

Ce guide constitue un référentiel méthodologique pour l'harmonisation et la professionnalisation des pratiques de vulgarisation et de conseil agricoles au Burkina Faso. Il présente **16 méthodes et approches** et détaille pour chacune les objectifs, principes directeurs, étapes de mise en œuvre, outils mobilisables et limites. Il s'adresse aux services publics et privés, ONG, organisations de producteurs et structures de recherche et de formation.

 **Accéder au rapport :** [Télécharger la ressources](#)

Guide de contrôle du dispositif de conseil agricole - Bénin

Ce guide a été élaboré pour outiller les DDAEP du Bénin dans l'exercice de leurs missions régaliennes de contrôle de la qualité des prestations des services de Conseil Agricole. Il définit les principes de contrôle (régalien, sélection raisonnée, accompagnement, transparence), détaille les rôles des acteurs (DCAIFE, DPP, ATDA, Mairies, prestataires, bénéficiaires) et décrit les **trois phases du contrôle** (préparation, visites aux acteurs, valorisation). Il comprend également des **outils opérationnels** : listes de contrôle, fiches d'enquête, canevas de rapport.

 **Accéder au rapport :** [Télécharger la ressource](#)

Utilisation de la carte FAMACHA pour le diagnostic de l'anémie liée aux cas de parasitismes gastro-intestinaux chez les petits ruminants – PRECEL Burkina Faso

Cette fiche technique présente la méthode FAMACHA, un outil simple et efficace permettant d'évaluer le degré d'anémie clinique liée aux parasites gastro-intestinaux chez les petits ruminants (ovins et caprins). Elle décrit les étapes pratiques d'observation de la muqueuse oculaire, l'attribution du score (1 à 5) et la prise de décision pour un traitement ciblé. La méthode contribue à une utilisation raisonnée des antiparasitaires, réduisant les risques de résistance et de pollution environnementale. Destinée aux producteurs, agents de vulgarisation, étudiants et ONG.

 **Accéder au rapport :** [Télécharger la ressources](#)

APPEL À CONTRIBUTIONS - BULLETIN DE VEILLE RESCAR-AOC N°002

Le prochain numéro du bulletin sera consacré au thème : INNOVATION ET DIGITALISATION.

Sous-thèmes : TICs et modèles économiques pour un conseil numérique pérenne · Jeunesse et entrepreneuriat rural · Capitalisation des innovations techniques et organisationnelles.

Nous recherchons des contributions sur ces thèmes : analyses thématiques (800-1200 mots), témoignages de terrain, signalements d'initiatives innovantes, brèves d'actualité.

Date limite de soumission : 30-09- 2026

Contact : contact@rescar.org | www.rescar.org



NOTE AUX AUTEURS ET CONTRIBUTEURS

Directeur de publication : M. Malamine Ouattara

Rédactrice en chef : Mme Rahmatou Mint Mohamed

Coordination éditoriale et mise en page : Mme Rahmatou Mint Mohamed

Pour recevoir le bulletin inscrivez à notre liste de diffusion sur www.rescar.org

Les auteurs et contributeurs sont invités à citer ce bulletin comme suit :

RESCAR-AOC (2026). Bulletin de Veille et d'Informations sur le Conseil Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, N°001, Gouvernance et Inclusion. Ouagadougou : RESCAR-AOC / DéSIRA+AO.

Ce bulletin est publié sous licence Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Contact éditorial : contact@rescar.org

Bulletin de Veille et d'Informations sur le Conseil Agricole en AOC RESCAR-AOC -N°001 -2026 -Projet DéSIRA+AO

Contribution au N°002 (Innovation & Digitalisation) : contact@rescar.org | +226 25 40 56 86

RESCAR-AOC -01 BP 6630 Ouagadougou 01, Burkina Faso